Discours prononcé par M. Challemel-Lacour. Séance du 10 mars 1892. Projet de loi ayant pour objet la constitution des Universités.

Numéro d'inventaire : 2005.07994
Auteur(s) : Challemel-Lacour
Type de document : imprimé divers
Éditeur : Journaux officiels. (Paris)
Imprimeur : Imprimerie des Journaux officiels
Période de création : 4e quart 19e siècle
Date de création : 1892
Inscriptions :
• ex-praemio : Mention manuscrite page de titre: "A M. Lures, sénateur, envoit de son collègue. S.Ch."
Description : Fascicule. Couverture légèrement déchirée. Nombreuses rousseurs. Coin supérieur droit déchiré. Feuillets brunis. Coin supérieur droit déchiré.
Mesures : hauteur : 195 mm ; largeur : 125 mm
Notes : Extrait du Journal officiel du 11 mars 1892. Discours prononcé devant le Sénat. Mention dans le texte des interventions et réactions de l'auditoire.
Mots-clés : Politique de l'éducation
Textes normatifs relatifs à l'enseignement en France (législation, débats, BO)
Filière : Université
Niveau : Supérieur
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 61

A M. Lucas, sénateur,
envoi de mes salutations
C. Ch

SÉNAT
EXTRAIT DU *JOURNAL OFFICIEL*
Du 11 Mars 1892.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. CHALLEMEL-LACOUR

Séance du 10 Mars 1892

PROJET DE LOI

AYANT POUR OBJET

LA CONSTITUTION DES UNIVERSITÉS

PARIS
IMPRIMERIE DES JOURNAUX OFFICIELS
31, QUAI VOLTAIRE, 31
1892

SÉNAT
EXTRAIT DU *JOURNAL OFFICIEL*
du 11 Mars 1892.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. CHALLEMEL-LACOUR

Séance du 10 Mars 1892

PROJET DE LOI

AYANT POUR OBJET

LA CONSTITUTION DES UNIVERSITÉS

MESSIEURS,

C'est presque un paradoxe, je ne l'ignore pas, que de venir, à l'heure qu'il est, combattre le projet de loi qui vous est soumis; que d'oser, malgré des démonstrations très bien arrangées pour simuler une sorte d'opinion publique, se prononcer contre l'institution des universités.

Voilà plusieurs années que l'idée de cette création émeut et même agite en des sens opposés, le monde universitaire. Si le Gouvernement n'a rien fait pour calmer les inquiétudes que cette idée a fait naître de

MUNAÉ LE MUSÉE NATIONAL DE L'ÉDUCATION
Export des articles du musée
sous-titre du PDF

plus d'un côté, les ministres, au contraire, n'ont rien négligé pour allumer les ambitions d'un grand nombre de personnes.

Il y a six ou sept ans, lors de l'inauguration de la nouvelle Sorbonne, un fonctionnaire de l'ordre le plus élevé saluait déjà la renaissance de l'université de Paris et, s'il faut en croire des affirmations qui n'ont été démenties nulle part, le même fonctionnaire, il y a quatre mois à peine, adressait au recteur de l'université de Berlin, à l'occasion d'une fête célébrée en l'honneur de MM. Helmholtz et Wirchow, les hommages de l'université de Paris (1).

Il y a deux ans, les fêtes de Montpellier n'ont été, sous le prétexte d'un centenaire, que le baptême anticipé des universités futures.

L'année dernière, à l'occasion de l'inauguration de l'école de médecine de Toulouse, M. le ministre de l'instruction publique tenait un langage que les Toulousains ont pu prendre pour un engagement.

A la fin de l'année, dans son discours au concours général, il parlait déjà *des élèves*

---

(1) On lit dans le journal *le Matin*, du 3 novembre 1891 :

« M. Gréard, recteur de l'Université de Paris, vient d'adresser au recteur de l'université de Berlin le télégramme suivant : « En ce jour où « l'université de Berlin fête deux de ses plus « illustres maîtres, MM. Helmholtz et Virchow, « l'Université de Paris adresse son hommage « aux deux savants à qui la science doit de si « grands progrès dans l'étude de l'homme et » de la Nature. »